



## 7 Dimanche (éd. Bruxelles)

Date: 27-02-2022

Page: 6-7

Periodicity: Weekly

Journalist: Vincent Liévin

7 **Dimanche**

CÉLINE TELLIER

# « La nature est un atout de prospérité économique »

« Il ne faut pas opposer fonction économique et biodiversité »

## L'interview du dimanche

VINCENT LIÉVIN

**L**e confinement a permis à beaucoup de citoyens de redécouvrir les espaces naturels. « Nous nous sommes rendu compte que certains aménagements n'étaient pas adaptés à une telle affluence. Nous voulons pacifier l'usage de la forêt entre les différents acteurs. » annonce Céline Tellier.

L'ex-secrétaire générale d'Inter Environnement Wallonie et ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être Animal a inauguré vendredi les Assises de la Forêt. « La Wallonie est dans un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs qui permettra de

nourrir la construction d'un nouveau Programme Forestier Régional attendu pour la fin 2023. « J'ai conscience que les acteurs ont des intérêts parfois divergents. Je ne veux pas toutefois que l'on oppose la fonction économique et la biodiversité. La nature peut être un atout de prospérité économique, mais en la respectant. »

### ↳ Tous les acteurs ?

« On travaille avec les vétérinaires, les chasseurs... pour des guides de bonne pratique. On travaille à une appli qui donnerait une cartographie précise des zones et des jours de chasse... »

### ↳ Le visage de notre forêt va changer ?

« 60% des essences (chênes, hêtres, épicéas...) montrent des signes de faiblesse... Les scolytes

se renouvellent deux fois plus à cause des changements climatiques. Nous avons en Wallonie un fichier écologique des essences. C'est une plus-value wallonne dont le Luxembourg va s'inspirer. Un outil accessible en ligne que le citoyen peut utiliser. Il permet de croiser la connaissance du terrain, les essences et cela peut donner une orientation aux exploitants forestiers... »

### ↳ Que va-t-on planter à l'avenir ?

« Cela peut toujours être du chêne, mais avec des variétés méridionales plutôt que d'aller chercher des essences exotiques. Le projet « Forêt Résiliente » aide les propriétaires publics ou privés à faire les bons choix des essences et pas seulement des épicéas ou des monocultures. À

terme, cela devrait aussi permettre d'avoir moins de scolytes. Nous sommes dans une gestion active et préventive. La monoculture doit vraiment s'arrêter. »

### ↳ Des problèmes avec les chasseurs comme en France ?

« Nous ne vivons absolument pas la même situation qu'en France. La majorité est attentive à notre vision. Je reconnais qu'il y a toutefois certaines dérives et celles-là, elles doivent être cadrées en interaction avec le ministre Borsus. Plus largement, nous devons aussi tenir compte de l'impact de la chasse sur la biodiversité et sur la surdensité de gibiers. »



## PLUS DE 18.000 EMPLOIS CONCERNÉS PAR NOTRE FORÊT

# « De nombreux jobs sont disponibles »

### ↳ Les magnifiques forêts de Wallonie cachent une ressource inestimable d'emplois ?

« C'est en effet une belle opportunité pour les jeunes qui ont envie de s'investir dans un emploi local en contact avec la nature. 8000 entreprises sont directement actives dans la gestion forestière et pas uniquement dans la valorisation du bois en Wallonie. Un niveau jamais atteint depuis 10 ans. 18.400 emplois directs dont un millier de pépiniéristes. Cela concerne la production de bois (chantier de rénovation...) On a aussi une diver-

sité de métiers : des naturalistes, des gestionnaires forestiers, des gardiens forestiers... Je lance aussi un appel à ceux qui sont intéressés par les métiers de la DNF (jeunes ou moins jeunes). On cherche des candidats pour un métier qui a du sens. »

### ↳ Vous êtes inquiète pour nos scieries ?

« Nos scieries sont trop centrées sur les résineux et l'épicéa actuellement. Je ne porte pas de jugement, mais je propose des alternatives et une réflexion nouvelle. Avec le ministre Borsus, on travaille à la valorisation des feuillus qui sont actuelle-

ment exportés en Chine qui les achète plus cher. Par ailleurs, nous voulons redévelopper les outils de transformation chez nous. »

### ↳ Quelle solution ?

« Nous travaillons sur le court terme avec les propriétaires forestiers. J'ai donné une injonction à mon administration de privilégier les ventes de gré à gré pour éviter les ventes publiques afin que le prix ne soit pas la seule variable d'ajustement. Cela permet que nos scieries locales achètent le bois. Évidemment, les communes ont aussi besoin d'argent. Je ne peux pas obliger les com-

munes à faire la même chose, mais je les encourage. Par ailleurs, nous travaillons dans le cadre du plan de relance avec un budget de 8 millions d'euros pour adapter les scieries pour qu'elles puissent traiter des feuillus ou carrément créer de nouvelles scieries pour des feuillus. Cela va permettre de ramener la production en circuit-court et surtout arrêter l'exportation de la valeur ajoutée. Nous allons là aussi créer de nouveaux emplois... » ●

V.LI.

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

# « On ne veut plus d'usines à chiots »

### ↳ Le bien-être animal progresse en Wallonie ?

« Nous avons fait passer au gouvernement en première lecture la révision des normes sur la commercialisation et la détention des animaux. Cela concerne notamment la taille des cages pour les éleveurs et les vendeurs. Les normes actuelles dataient de 20 ans. »

### ↳ Qu'est-ce que cela change ?

« Nous ne voulons plus d'usines à chiots. On a mis fin au statut d'éleveur-commerçant. On ne veut plus voir des importations de chiots d'Europe de l'Est avec des situations vaccinales déplorables, des mauvais sevrages... Je suis encore trop souvent interpellée par des citoyens qui ont eu des

expériences très négatives avec certains commerçants concernant des chiots en mauvaise santé, des chiennes reproductrices épuisées... En supprimant ce statut, on va fortement freiner ces importations et cela va permettre de soutenir les éleveurs de chez nous qui vont avoir en plus un système d'agrément avec un cahier des charges précis. Les refuges vont inévitablement devoir s'adapter et ils vont recevoir des moyens pour s'adapter. »

### ↳ Concrètement, en quoi les animaux seront en meilleure santé ?

« Le projet d'arrêté propose notamment de limiter le nombre de portées par femelle reproductrice, de fixer un âge minimum et maxi-

mum pour les gestations et d'augmenter le temps consacré aux soins et à la socialisation des chiens et des chats. Les animaux ne pourront pas être détenus seuls en permanence, et devront pouvoir bénéficier de la présence d'un autre animal. »

### ↳ Pour les gestionnaires qu'est-ce que cela change ?

« Une formation sera obligatoire pour les gestionnaires des établissements, ou au moins un membre de leur personnel. Il y aura aussi un renforcement de l'information disponible pour le candidat acquéreur sur base d'une liste de questions à se poser avant d'acquérir un animal. En ce qui concerne les refuges, le projet de texte



« On ne veut plus voir des importations de chiots d'Europe de l'Est. » © Photonews

propose de cadrer le recours à des familles d'accueil (notamment pour des chatons) avec un modèle de conven-

tion. Enfin, le vétérinaire de contrat voit également son rôle renforcé. » ●

V.I.I.

## « Un champ de sapins de Noël est une culture »

> **Sapins de Noël** : « Ils ne peuvent pas être dans les domaines forestiers. Un champ de sapins de Noël est une culture, la compétence est d'ailleurs chez le ministre de l'Agriculture. On travaille avec les pépiniéristes pour qu'ils diversifient leur culture. On voit les effets sur le plan environnemental de l'utilisation des pesticides notamment... Ils sont à l'écoute avec notre projet « Yes We Plant ».

Les pépiniéristes représentent un millier d'emplois et espèrent augmenter de 25 % le nombre d'emplois, soit 250 emplois. Cela va leur permettre de diversifier leur source de revenus. »

> **Les chiens en laisse dans les forêts**, il y a une polémique à Bruxelles : « Nous

sommes attentifs en Wallonie comme dans le bois des Rêves à Louvain-La-Neuve où il y a des espaces prévus pour lâcher les chiens. Il est intéressant d'assigner des lieux dédiés. Par ailleurs, les propriétaires doivent respecter les règles du code forestier pour ne pas saccager les espaces naturels dans les autres parties de la forêt. Encore trop de citoyens ne connaissent pas le code forestier. »

> **Le retour du loup inquiète ?** « Le Plan pour une cohabitation harmonieuse avec le loup existe. Le retour naturel de cette espèce protégée en Europe nécessitait un plan pour encadrer au mieux sa cohabitation avec l'homme. » ●

V.I.I.

## CLIMAT

# « Des villes plus vertes contre les inondations »

### ↳ Que faire après les terribles événements qui ont touché la Wallonie en juillet ?

« Nous allons poursuivre notre plan de création de nouveaux espaces verts publics, soit en déminéralisant le sol, soit en aménageant une friche ou un délaissé urbain, soit en aménageant un espace vert. »

### ↳ Cela suffira ?

Il nous permet de lutter contre les inondations et/ou la sécheresse en contribuant à la régulation du cycle de l'eau. Celui-ci sera possible en favorisant l'infiltration. Le choix des plantes nécessitant peu d'arrosage et la récupération



© Photonews

de l'eau de pluie pour l'arrosage favoriseront également une bonne gestion de l'eau. Il combattra aussi les îlots de chaleur par la plantation d'arbres et de plantes à haut potentiel d'ombrage et/ou d'évapotranspiration.

### ↳ Quelles villes peuvent le mettre en place ?

« Cet appel à projet « des parcs urbains » concerne 17 communes retenues dans des villes de 15.000 à 50.000 habitants : Arlon, Ath, Binche, Braine-le-Comte, Comines, Dour, Eupen, Frameries, Gembloux, Huy, Lessines, Marche-en-Famenne, Pont-à-Celles, Rixensart, Soignies, Waremme et Wavre. »

● V.L.I.